

Chiniquy avait fait de fortes études ; il était aimé et estimé de ses supérieurs ecclésiastiques, auxquels il savait voiler les vices et les désirs qui emplissaient son âme.

Il fut un des plus vaillants propagateurs de l'œuvre si belle de la Tempérance.—Quelle étrange ironie !.....

Mais enfin, il savait si bien dissimuler, qu'en 1849, c'est-à-dire après deux ans au plus de séjour dans cette ville, Mgr. l'évêque de Montréal l'appelait : « l'apôtre de la Tempérance du Canada et un de ses meilleurs prêtres !..... »

Les succès qu'il remportait partout, le bruit qui se faisait autour de son nom, finirent par lui tourner la tête. Ce qui ajouta à son orgueil, ce fut lorsque, n'écoutant que son cœur, et ne voyant que les dehors de cet homme à double face, Mgr. Ignace, évêque de Montréal, demanda pour lui à Notre Très-Saint Père le Pape, un magnifique crucifix qui lui fut envoyé aussitôt. C'était en 1849. Ce fait, rapproché de celui qui eut lieu en 1850, où Mgr. l'évêque de Montréal, du haut de la chaire de Notre-Dame, fit son éloge, et duquel éloge sortit une médaille d'or qui fut présentée à Chiniquy par l'honorable Juge Mondelet au milieu d'un grand concours de citoyens, achevèrent de tuer le prêtre dans Chiniquy, d'enfler son orgueil au superlatif.

Dès ce jour, il ne fut plus ministre de Jésus-Christ, emblème d'humilité et d'abnégation.

La voix de l'orgueil parla plus forte que toutes les voix du devoir et de son ministère.—Apôtre de la *Tempérance*, il se crut trop grand et trop haut pour ne pas donner un libre cours à son *intempérance*.

De chute en chute, d'abus en abus, d'audace en audace, il en vint jusqu'à ravalier son caractère de prêtre au point de mendier les faveurs d'une fille prostituée.

Cela soulève le cœur, mais il faut pourtant le dire.

Quand Satan a pénétré dans votre âme, vous n'êtes plus un homme : vous êtes une brute.

Ce fait ne pouvait rester impuni. Mgr. de Montréal dut interdire Chiniquy, par une lettre à lui adressée, et qui porte la date du 28 septembre 1851.

Le lendemain, Chiniquy partait pour l'Illinois, où nous n'entendons parler de lui, au bout de cinq ans, que par une lettre de Mgr. l'évêque O'Regan, qui l'interdit lui aussi. Voici la fin de cette lettre, qui porte la date du 20 novembre 1856 : « *Son manque obstiné d'obéissance, son langage violent, m'obligent de le suspendre.* »

Est-ce clair que, même restant prêtre, Chiniquy ne voulait plus obéir aux lois de l'Eglise, ni à la voix de ses supérieurs ;